

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2008

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 22 septembre 2008 à 18 heures en salle François-Goguel :

- a adopté à l'unanimité le quitus moral et financier de l'association sportive.
- a adopté à l'unanimité le procès-verbal provisoire de la séance du 7 juillet 2008.